



DCG ANNÉES 2 ET 3

DIPLÔME DE COMPTABILITÉ ET GESTION

Diplôme d'État - **RNCP n°40999**

Premier jalon de la filière expertise comptable, ce diplôme offre des débouchés aussi bien en entreprise, qu'en cabinet comptable/conseil.

Que vous soyez salarié ou indépendant en profession libérale, le DCG confère le grade de licence et est obligatoire pour poursuivre en DSCG.

La formation se décompose en 14 unités d'enseignement réparties sur 2 ans après un BTS CG ou un BUT GEA.

Suivi et évaluation de votre formation

Évaluation tout au long de la formation et entraînement aux épreuves de l'examen

Suivi de la présence en formation par émargement numérique.

Validation par présentation à l'examen d'État

Validation par Unité d'Enseignement (UE)

Poursuites d'études

- DSCG
- BAC +5 Expert Financier et Administratif
- École de commerce

Débouchés :

- Collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable
- Comptable au sein d'une organisation
- Collaborateur au sein d'un service de contrôle de gestion etc...

25 Places disponibles



DURÉE ET RYTHME / 2 ANS

FORMATION EN ALTERNANCE

1200H de formation

Rythme d'alternance adapté à la pédagogie et aux besoins des entreprises



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Formateurs issus du monde professionnel avec une forte expérience d'animation pédagogique

- Accès à nos plates-formes pédagogiques



LES MODALITÉS D'ADMISSION

Pré-requis : Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre de niveau 5 minimum (BTS CG ou BUT GEA).

Modalités d'accès : Tests en ligne et entretien individuel, admissibilité sous 7 jours

Pas de frais d'inscription

Coût alternance : pris en charge par les OPCO

Pas de frais pédagogiques

Frais annexes en cas de mobilité à l'international



LA PÉRIODE EN ENTREPRISE

La formation théorique est complétée par la présence constante en entreprise, sous la forme d'un contrat d'apprentissage, qui permet de mettre en application les capacités acquises en cours et de les confronter à la réalité du terrain.



PROGRAMME & VALIDATION DE LA FORMATION

UE 2 - Droit des affaires

• L'entreprise en société • Les principaux titres de sociétés • L'économie sociale et solidaire et le monde des affaires • Les autres types de groupements • Prévention et traitement des difficultés • Droit pénal des groupements d'affaires

UE 3 – Droit social

• Aspects individuels du droit du travail • Aspects collectifs du droit du travail • La protection sociale

UE 4 – Droit fiscal (dispensé pour le BUT GEA parcours Comptabilité fiscalité financière)

• Introduction générale au droit fiscal • L'impôt sur le revenu des personnes physiques • Prélèvements sociaux • Imposition du résultat de l'entreprise • Taxe sur la valeur ajoutée • Taxes assises sur les salaires • Imposition du patrimoine • Notions de contrôle fiscal

UE 6 – Finance d'entreprise (dispensé pour le BUT GEA parcours Comptabilité fiscalité financière)

• Introduction générale au droit fiscal • L'impôt sur le revenu des personnes physiques • Prélèvements sociaux • Imposition du résultat de l'entreprise • Taxe sur la valeur ajoutée • Taxes assises sur les salaires • Imposition du patrimoine • Notions de contrôle fiscal

UE 7 – Management des organisations (dispensé pour le BUT GEA parcours Comptabilité fiscalité)

• Les enjeux du management des organisations • Le management stratégique • Le management organisationnel • Le management opérationnel

UE 10 – Comptabilité approfondie

• Profession et normalisation comptable • Actif • Passif • Charges et produits • Entités spécifiques

UE 11 – Contrôle de gestion

• Le positionnement du contrôle de gestion et l'identification du métier • La détermination et l'analyse des coûts comme réponse à différents problèmes de gestion • La gestion budgétaire • Les outils d'amélioration des performances

ÉVALUATION	FORME	DURÉE		CRÉDITS	OBTENTION DU BTS CG	OBTENTION DU BUT GEA
1. Fondamentaux du droit	Écrite	3h	1	14	Dispensé	Dispensé
2. Droit des affaires	Écrite	3h	1	14	À valider	À valider
3. Droit social	Écrite	3h	1	14	À valider	À valider
4. Droit fiscal	Écrite	3h	1	14	À valider	Dispensé
5. Économie contemporaine	Écrite	4h	1	14	Dispensé	Dispensé
6. Finance d'entreprise	Écrite	3h	1	14	À valider	Dispensé
7. Management des organisations	Écrite	4h	1	14	À valider	Dispensé
8. Système d'information de gestion	Écrite	4h	1	14	Dispensé	Dispensé
9. Comptabilité	Écrite	3h	1	14	Dispensé	Dispensé
10. Comptabilité approfondie	Écrite	3h	1	14	À valider	À valider
11. Contrôle de gestion	Écrite	4h	1	14	À valider	À valider
12. Anglais des affaires	Écrite	3h	1	14	Dispensé	Dispensé
13. Communication professionnelle	Écrite et Orale	1h	1	12	Dispensé	Dispensé
14. Facultatif : Langue vivante étrangère	Écrite et Orale	3h	1	Dispensé À valider	À valider	À valider

Si votre note est supérieure à 10/20 vous validez votre UE à vie

Si votre note est inférieure à 6/20 vous devez repassez obligatoirement l'épreuve

Le DCG est validé uniquement si la moyenne générale des épreuves est supérieure ou égale à 10/20.

En cas d'échec à l'examen, chaque épreuve réussie donne droit à l'attribution de crédits européens « ECTS ».

La réussite à l'examen permet d'obtenir 180 crédits « ECTS »

Les blocs de compétences peuvent être acquis indépendamment. Ce titre est également accessible par la voie de la VAE.
www.vae.gouv.fr

CANDIDATE ICI



**SUIS-NOUS
SUR NOS RÉSEAUX**



03 89 66 09 01

**admission@esgmformation.com
14 rue Gustave Hirn - 68200 MULHOUSE**

www.esgmformation.com